ROUBAIX

Conseil Municipal

Séance du Vendredi 29 décembre 1905 Scance du vendreil 29 decembre 1903 A 8 h. 1/2 précises les membres de la mi-urité, toujours les plus exacts prennent pla-à à leur banc. Les tribunes publiques sont

eu garnies.

Les membres de la majorité font leur entrée

9 heures moias 20. La séance est immédiaement ouverte.

Sont absents : MM. Wattinne, Browaeys,

250, Despature, Gaydet Delannoy, — ces

705 denires excusés.

ois derniers excusés.

M. Noyelle est élu secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente

Communications de l'Administration Les procedes du Bureau de Bienfaisance

M. le Maire donne lecture d'une lettre de Administration du Bureau de bienfaisance oncernant l'« avis malencontreux » objet de

Avis matericontreux , solet de frectete polémiques.

Letabure. — Je proteste contre une mesure fraérale qui frappera certainement de maleureux chômeurs involontaires.

M. 1e Marie. — On veut viser les « mingeux l'aisse » (sic) mais non les vrais nécessiteux, Letabure. — Les vrais nécessiteux pourront tre atteints comme les autres.

M. Dubols. — Dans les sociétés dont je ais partie, on doit prendre des mesures anaogues.

gues.

Seillez, — Et vos enquêtes ?

M. Dubois. — Je ne fais pas d'enquêtes, M.

M. 10 Maire. — Les sociétés de secours mu

uels doivent comme nous-mêmes, se ga dor des « mingeux d'caisse ». M. Motte tient à on expression. Lefebvre. — On ne doit pas prendre de memres générales quand on vise simplement de ares « mingeux de caisse ».

La lettre du bureau de bienfaisance est dioptée par... la majorité.

UN BUREAU DE POSTE A LA CARE M. 16 Maire. — Donne lecture d'une lettre lu président de la Chambre de Commerce reative au vœu « Selliez » concernant l'iostalation d'un bureau de poste à la gare.

Les frais d'entretien de ce bureau de poste seraient à la charge de la ville, alors...,
Selliez. — Combien ça coûterait-il?

M. Sayet. — Une quinzaine de mille francs ti nous n avons pas le sou.

Selliez. — Vous n'avez pas le sou et vous lépensez des sommes foiles à des bêtises.

LE SQUARE DU FONTENOY

Coupez proteste contre l'achat de la pro-iété Wibaux en vue de la création d'un squa le long de la ligne de chemin de fer. M. le Maire. — Vous revenez sur une his-

Oire votée.

Coupez. — Vous demandez la déclaration

rutilité publique;

M. Sayet. — C'est pour éviter des frais à la Selliez. — Le square est une des plus belles

gaffes » de l'administration.

M. Noyelle rugit.

M. le maire. — Voulez-vous vous taire, M

Lepers. — Ces messicurs ont voulu faire un cadeau à la famille Wibaux.

Bailleul parie dans le même sens.

M. le Maire. — Le quartier du Fontenoy est déshérité. Nous aurions voulu acheter le fort Fraser qui coûtait trop cher.

Pour satisfaire M. Coupez, nous ferons une reche avec la maison attenante au jardin Wibaux achete dans de bonnes conditions.

On a laissé échapper autrefois des occasions meilleures. Je me fous (sic) financièrement de la famille Wibaux. C'est une calomnie de prétendre le contraire.

le contraire. eul. — Vous essayez de faire du senti ment.

M. le Maire. — Vous colportez des blagues contre nous, et c'est ça qui m'a mis en collère.

Effection

Effectivement, M. le Maire frappe du

poing sur la table.

Bailleul. — On ne comprend pas en ville
qu'une administration qui tire le diable par
la queue achète des propriétés qui ne valent
rien du tout. Le principe d'utilité publique est voté par la majorité contre la minorité.

UN PROJET DE LOTERIE

M. D. Sayet — Il existe à Roubaix trois crêches municipales. On doir reconnaître qu'elles rendent de grands services, Il y a icu den construire deux nouvelles : l'une dans l'ancienne propriété Wibaux au Fchteuoy; l'autre au Nouveau-Roubaix.

"En raison des services que rend la Société particulière la « Goutte de lait »; a ville doit aider cette organisation pour obver à l'insuffisance de la crêche de l'Eppeile.

Pour mettre ces projets à exécution et aussi pour envisager la création d'une caisse de chômage, réclamée par certains collègues, nous nous proposons de faire une démarche auprès des pouvoirs publics afin d'être autoraés à ouvrir une loterie de 4 millions de billets à 1 franc.

Selliez et Bailleul d'accord sur le principe demandent le renvoi aux commissions.

Le renvoi aux commissions est voté.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

RAPPORTS DES COMMISSIONS Hôpital « La Fraternité »

Höpital « La Fraternité»

M. GAYDET. — Par suite de modificatic
ordonnées par le Conseil général des Bi
ments civils, les travaux de couverture
Phôpital la « Fraternité», évalués à 18.395
67 c., doivent être portés à environ 22,000
L'entrepeneur ne pouvant recevoir cet
cédent dans la situation actuelle, vos rre
wme commissions vous pronosen d'élever. cédent dans la situation actuelle, vos re sme commissions vous proposent d'élever 15,058 francs 24 à 22.000 francs le crédit ferté aux travaux de couverture. Le complément de 6,000 francs sera 1 levé sur les fonds disponibles votés pour construction de l'hôpital de la Fraternité.

M. SEGARD. — Le budget du 4e trin re 1905 pour le collège de jeunes filles ègle comme suit : fe Budget de l'Internat : En recettes et en dépenses à la somme

En recettes et en dépenses 288-fr. 42. 2º Budget de l'Externat :

Recettes. . . . 8.548 Dépenses . . . 8.175

Excédent de recettes. 373 Ce budget est approuvé.

M. SEGARD. — Pour l'exercice 1906, le budget d'internat se balance, en recettes et en dépenses, par une somme de 14-130 fr.
Celui de l'externat est arrêté, également en recettes et en dépenses, à la somme de

en recettes et en dépenses, à la somme de 35.000 francs.

The convient, toutefois, de remarquer que ces budgets se soldaient par un excédent de dépenses et qu'ils n'ont été équilibrés qu'au moyen de subventions municipales complémentaires s'élevant pour l'internat à 2.820 fr. it à 2.400 francs pour l'externat, Ces allocations viennens s'ajouter à la subvention anuelle fixe de la ville pour le fonctionnement Collège Adopté.

Calsse des écoles

Le conseil adopte le projet de budget pri-mitif de l'exercice 1906, s'établissant comme

Excédent de recettes. 29

La calotte bazarde ses ble La calotte bazarde ses biens

M. COUSU, — Le Conseil de fabrique de
la paroisse Saint-Martin a demandé l'autorisation de vendre, au prix de 20 francs le
mètre carré, une parcelle de terrain située
sur le territoire de Croix, front au massif de
l'avenue Le Nôtre et à la limite des villes
de Roubaix et de Croix.

Le montant de la vente se chiffera par
7.000 francs.

sent de donner un avis ravorable a l'airen-tion projetée.

SELLIEZ. — Les demandes en autorisa-tion de ce genre doivent être basées sur un motif de sérieuse utilité, et en fous cas les ventes analogues à celle qui nous est de-nandée doivent être failes aux enchères pu-

liques.

Dans l'intérêt même de la fabrique...
Les conseillers s'esclaffent.
M. LEPOUTRE. — Vous voulez mettre des altons dans les roues.
SELLLEZ. — Je n'ai pas de parti pris.
Le curé de Saint-Martin est un brave hom-

M. LE MAIRE. — Ne le compromettez pas

M. LE MATTEL (Longue hilarité). M. CHATTELEYN. — Sur une question sembleble, je demande le huis-clos. Le huis-clos est ordonné.

SECOURS ET SUBSIDES

M. COUSU. — Certaines sociétés or licité de la manière suivante l'administration

inicide de la manière suivante l'administration municipale.
L'Union fraternelle et mutuelle des anciens soldats musiciens français a demande une somme de 6,000 fr. pour faire face à l'habillement de see 80 mehres.
La Société de symastique « L'Ancienne » a réclamé us engenetation de subvention de 400 fracs en aison des frais occasionés par de des deux cours qui ont lieu par senie au profit de 50 jeunes garçons.

"En l'antare « L'Espérance », dont la créatemande de subvention qu'elle a mainte sois formulée sans succès.
La Fanfare « L'Espérance », dont la créatemande de subvention qu'elle a mainte sois formulée sans succès.
La Fanfare de Beaurepaire a exprimé le désir de voir renouveler ses uniformes aux rais de la ville.

La Société chorale « Les Mélomanes roubusisfins » insiste fréquemment pour obtenir le rétablissement de la subvention annuelle qui-leur était précédemment servie par la ville.

L'Union des Trompelles a réclamé au su-

ville.

L'Union des Trompettes a réclamé au su-

jet de la suppression de sa subvention.
La Concordia-Harmonie a présenté une demande en vue de bénéficier d'un appoint de 2,000 francs pour le renouvellement des uniformes de ses musiciens.
La Grande Fanfare a écrit dans le but de faire élever sa subvention annuelle à 1 500 francs.

nes. ez aujourd'hui ce que vou

tés.

BAYART. — Il me semble que la So-des Anciens soldats musiciens français oute désignée pour avoir les unifor-

ies.

M. LE MAIRE. — Nous ne pouvons pas intinuer dans cette voie.

M. BAYART insiste.

M. SAYET. — Nous avons fait un pas en

M. SAYET. — Nous avons fait un pas en want l'année dernière...
M. LE MAIRE. — Non, un pas de côté!
M. SAYET. — ... Mais nous ne pouvons as continuer. Les sociétés sont intéressanes, mais les contribuables...
M. BAYART. — Je demande qu'on adjoine à la fanfare « l'Espérance », et aux « Mémmanes » celle des « Anciens soldats musiens ».

iomanes » celle des « Anciens soldats musi-ciens ».

M. LE MAIRE. — Je demande qu'on ne subventionne que les sociétés ayant au moins dix ans d'existence.

BAILLEUL. — Pourquoi a-t-on retiré la subvention aux « Mélomanes » ?

M. LE MAIRE. — J'ai subventionné cette société de ma poche.

BAILLEUL. — Vous êtes riche assez.

Nous devrions ici avoir de grandes so-cilés municipales et ne subventionner que celles-la.

M. LEHOUCQ. — Il faut assurer les con-

certs d'été. M. LE MAIRE. — Jusqu'ici nous n'avons habillé que la Grande Harmonie et la Rou paisienne.
PLUSIEURS CONSEILLERS. — Et la fan-

fare Delattre.

M. LE MAIRE. — Nous avons fait une faute avec la fanfare Delattre. Ne la renouvelons pas. Veut-on admettre en principe qu'aucune société en dehors des sociétés municipales ne sera plus habillée par la ville. Il en est ainsi décidé.

Le rapport de M. Cousu est adopté.

MESURAGE PUBLIC

MESURAGE PUBLIO
M. GAYDET. — Le propriétaire du bureau
de métrage de la Grande-Rue ayant demandé la résiliation du bail relatif à cet immeuhel, la ville s'est trouvée dans l'obligation de rechercher un local dans le cuartier.
M. Floris Lerouge, cabaretier, GrandeRue 15.7, consent à donner à bail deux salles de l'immeuble qu'il occupe, située au rezde-chaussée avec entrée particulière et sans communication avec l'estamine.
Ce bail est consenti par M. Lerouge pour une durée de 5 ans, ainsi qu'il y est autorisé suivant la lettre de son propriétaire en date du 27 dècembre 1905 et moyennant un loyer annuel de 300 francs.
Cete combinaison est adoptée.

VIOLENT INCIDENT

KIMPE. — On veut favoriser M. Lerouge arce que membre de l'Union sociale et pa-iotique.

M. CHATTELEYN. — Vous faisiez la

même chose....
BAILLEUL. — Défendez votre œuvre de délation, M. Chatteleyn. Defendez le mou-chardage de l'Union Sociale et Patriotique. M. CHATTELEYN. — J'ai rendu service à

non parti.

BAILLEUL. — Vous en subirez les conséselliez. — L'allié de « La Croix » sera M. CHATTELEYN. — M. Selliez s'est allié

M. CHATTELEYN. — M. Sejnez sest ame aux révolutionnaires.
SELLIEZ. — Je m'en fais honneur.
BAILLEUIL. — Ecoutez Chatteleyn, l'ancien candidat du « Progrès ».
M. CHATTELEYN. — Vous êtes un jésuite rouge. J'ai soutenu la candidature de M. Achille Lepers, c'est vrai. Mais j'ai combattu la municipatité socialiste.
WATTEMEZ. — En organisant la mouchardise.

pardise, M. LE MAIRE. — Vous mentez, LA MINORITE proteste, SELLIEZ, — Je demande la parole,

M. LE MAIRE. — Vous ne l'aurez pas. SELLIEZ. — J'ai été atlaqué par M. Chat-leyn, j'ai le droit de me défendre... WATTREMEZ. — On dirait que M. le

WATTHEMEZ.— On draw que
Maire a peur
M. LE MARE.— Nous sommes ici pour
discuter les affaires municipales. Yous
n'aurez pas la parole M. Selliez.
SELLIEZ.— C'est honteux.
Le iumulte est indescriptible.
BAILLEUL.— Un candidat ne nous fera

DE COCK — Je regrette comme conseil-er, l'attitude de M. le Maire refusant la pa-cole à M. Selliez alors que M. Chatteleyn a parler tout à son aise pour attaquer ses collègues. Le rapport de M. Cousu est adopté.

Le rapport de M. Cousu est adopté.

UN MARCHE A LA PLACE CARNOT

M. COUSU. — Dans la séance du 17 novembre dernier, vous avez renvoyé à l'examen. des -commissions une demande du Comité formé en vue d'organiser un marché à la place Carnot, par laquelle il sollicite de la ville un subside qui servirait intégralement:

1. A faire connattre au public l'installation du marché et à l'y attirer;

2. A faire tirer au sort, chaque semaine, plusieurs primes en espèces au profit des marchands qui s'installeront le samedi et le dimanche.

Vos commissions, vous proposent d'accor-der l'exemption des droits de place du 1er janvier au 30 juin 1906.

LA SANTE PUBLIQUE

LA SANTE PUBLIQUE

M. LEPOUTRE.— Le Conseit département al d'hygiène accepte notre réglement saniairesous réserve que les art. 12, 13 et 14 seront modifies comme suit :

Art. 12. — Les cours sur lesquelles prenent jour et air des pièces pouvant servir à l'habitation, soit de jour, soit de nuit, auront, une surface de 30 métres carrés pour les cours bordées d'immeubles carrés composés d'un rez-de-chaussée et de deux étages seulement.

tres carrés pour les cours bordées d'immen-bles composés d'un rez-de-chaussée et de deux étages seulement. Art. 13. — Les cours, dites courettes, sur lesquelles sont exclusivement aérées et éclai-rées des pièces qui ne peuvent être desti-nées à l'habitation auront une surface de 15 mètres carrés au moins. Art. 14. — Les vués directes prises dans l'axe de chaque baie des pièces servant à l'habitation de jour et de noit et donnant sur des cours, ne seront pas inférieures à 4 mètres.

tages seuement.
Approuvé.
Approuvé.
SELLIEZ. — Quand M. l'Adjoint Deschodt
omplet-til mettre en vigueur le nouveau rèflement sanitaire?
M. DESCHODT. — Nous avons fait toute
liligence possible. En ce qui concerne le bueau d'hygiène, je me suis renseigné auprès
le la Préfecture qui m'invite à attendre une
rochaine circulaire du ministre de l'Intéfleme.

eur. SELLIEZ. — On aurait peut-être pu pré-bir au budget un crédit supplémentaire. M. DESCHODT. — Nous disposerons d'un

Le marché est approuvé.

UN NOUVEAU KIOSQUE DE TRAMWAYS

M. LEPOUTRE. — Notre collègue M. Selliez avait émis un vœu pour la construction d'un kiosque de tramways place Nadaud. Estimant que le kiosque serait mieux place place Chaptal, nous ne pouvons prendre le vœu de M. Selliez en considération.

SELLIEZ. — J'ai fait une enquête personnelle. J'ai remarqué que la plupart des personnes sortant du cimetière se dirigeaent vers la place Nadaud pour prendre le tramway.

onnaient. UN CONSEILLER. — C'était pour l'uri-

orn. (Hilarité).

SELLIEZ. – La question est sérieuse.

M. WATTINEI — Les commissions on thoisi à l'unanimité la place Chaptal de prétérence à la place Nadaud.

M. LE MAIRE. — Il n'y a pas de question

blitique. Le rapport de M. Lepoutre est adopté.

LA RUE GLORIEUX

M. CLETY. — Les 6e et 3e commissions
vous proposent de donner le nom de rue
Jean-Baptiste Glorieux, à la partie de la rue
du Ballon située en deça de la rue du Colege. Il en est ainsi décidé.

VOIRIE MUNICIPALE WOIRIE MUNICIPALE
M. BROWAEYS. — Pour l'alignement du
quai de Bordeaux entre la rue Daubenton et
le pout des Couteaux, M. Remy Vanwelden,
entrepreneur à Roubaix, a cédé à la Ville une
parcelle de lerrain de 1.048 mètres carrés 30
décimètres carrés au prix de 6 francs le
mètre carré, soit pour l'ensemble de la percelle : 6.289 francs 80.

Adonté.

celle: 6.289 francs 80.

Adopté.

M. LEPOUTRE. — Nous vous proposons l'achèvement de la mise en état de viabilité de l'Avenue Julien Lagache. Le projet comporte l'établissement d'une chaussée en macadam et la construction de fils d'eau pavés en vieux matériaux retaillés.

La dépense prévue, qui s'élève à 9,000 fr., pourrait être imputée sur le crédit affecté aux travaux neufs de voirie. (Eexercice 1906).

Adopté.

PARC DE BARBIEUX

PARC DE BARBIEUX

M. CLETY propose, au nom des 3e et commissions, les modifications suivantes la disposition du Parc de Barbieux:
Entre la rue Bossuet et le Sentier qui mite le territoire de Roubaix, soit sur 1 mètres de longueur, une pelouse de gazon: rait substituée au massif d'arbustes. D'autrarbustes, mais de basse tige, et quelqu plantes herbacées d'un caractère ornem tal seraient disséminés sur toute la surfe du gazon selon la disposition prévue à relan arrêté. Ils plupart de ces arbustes

ial seraient disséminés sur toute la surface du gazon selon la disposition prévue à un plan arrêté, la plupart de ces arbustes de manière à conserver à la plantation un aspect assez décoratif, même l'hiver.

Cette modification paratt devoir être faite sous la garantie de certaines conditions d'aspect. Il convient de prescrire : 1. Que la grille qui sera interposée entre les habitations et le Parc public sera aussi peu apparente que possible, en en dissimulant le soubassement de manière à le rendre invisible de l'Avenue Le Nôtre : 2. Qu'un caractère définitif sera donné à la modification du massif en exécutant de suite la pose de la grille sur 120 mètres de longueur : 3. Et que cette grille sera construite suivant un modèle uniforme comme l'indique le plan.

BAILLEUL.—On « déshabille » littéra-lement notre parc. C'est une œuvre de dévastation que l'on y accomplit. Tous les jours on abat de nouveau arbres ; les perspectives en sont défigurées.

... Ine ne crois pas qu'il soit non plus de l'intérêt de l'esthélique du jardin, de mettre les propriétaires riverains en queique sorie en possession du parc. Plus on y travaille, plus on le défigure.

M. WATTINE. — Je crois que M. Bailleul se trompe. Je me suis renseigné auprès de gens compétents qui estiment qu'il y avait deux fois trop d'arbres dans notre parc.

La verdure diminue peut-être, mais c'est une nécessité de transition.

BAILEUL. — Je n'ai pas de parti-pris.

Mais on va au parc pour voir des arbres et non pour voir des maisons.

Maintenant, autre chose. Parmi les ouvriers occupés au parc, il n'y a pas un Roubaision.

M WATTINE

M. WATTINE. - L'entrepreneur est un

aent.

SELLIEZ. — Quand on nous a demandé se fonds, on a fait valoir que c'était pour onner du trávail aux ouvriers roubaisiens, en du uitter les chantiers.

M. WATTINE. — Si je l'avais su, je m'en

erais occupé.

M. LE MAIRE. — Dans une adjudication
M. LE Maire. — Dens une adjudication

ut le monde... M. LE MAIRE. — On dirait que nous fai-

M. Le MARKE. — On drait que nous sa-ons tout à rebrousse-poil.

M. WATTINE. — L'abstage de certains ribres était nécessaire pour empêcher d'au-res arbres de périr.

M. CHATTELEYN. — On a pratiqué les remières percées en 1899 pour l'avenue des j'illas. C'était dans l'intérêt de la sécurité les promeurs.

CONSTRUCTION D'AQUEDUC

M. BROWAEYS. — L'adminstration municipale a fait étudier un projet qui comporte la construction d'un aqueduc sur la limite du parc de Barbieux, enire la rue Bossuet et un point pris à cent mêtres au delà de la limite du territoire. Actuellement, toules les eaux pluviales d'une partie de la rue de Barbieux, de l'avenue des Villas et de l'avenue Le-Nôtre, se déversent dans la pièce d'eau du parc par l'intermédiaire de cu-vettes et de conduites en poterie très longues.

LE BOULEVARD DE LILLE-ROUBAIX

M. NOYELLE. — Le boulevard projeté de Lille à Roubaix et à Tourcoing se hiturque à partir du territoire de Marcq-en-Barcœul et celle des deux branches de la bifurcatior qui se dirige vers Roubaix, se greffe à l'ave nue Le Nôtre, à l'extrémité du parc de Bar

ieux.

Le carrefour de ces deux voies formerait ine place ayant à peur près l'étendue de la frand Place de Roubaix. Sur 130 méfres de segueur cuviron, l'un das deux brotters de avenue Le Notre serait supprime ainsi que es arbres qui sont plantés; en outre, une annde de terrain de même longueur apparenant à la ville serait incorporce à la haussée du carne four sans perdre son ca-actère de propriété communale.

La dépense à faire serait à la charge du departement.

Ces dispositions nous paraissent devoir

LES JEUNES ROUBAISIENS

M. NOYELLE. — Voici le détail des enrois d'enfants de Roubaix au Sanatorium
le Saint-Pol-sur-Mer en 1905.
Sont partis, en juin : 97 garçons, dont six
our deux mois et un hospitalisé, et 56 files, dont 5 pour 2 mois.
En juillet : 89 garçons, dont 13 pour deux
mois et 1 pour 3 mois, et 59 filles, dont 7
our deux mois.
En août : 79 garçons, dont 10 pour deux
nois et 1 pour trois mois, et 59 filles, dont
5 pour deux mois.

mois et 1 pour drois nicis, et sa consider de pour deux mois.

En septembre : 78 garçons, dont 1 pour deux mois et 2 hospitalisés, et 52 filles, dont 1 pour deux mois et 1 pour quatre mois.

Un envoi supplémentaire de 21 enfants (9 garçons et 12 filles) a été fait du 15 septembre au 15 octobre.

Le budget communal primitif de 1906

Le RAPPORT GENERAL

M. Achille ROUSSEAU.— Le budget de
1906 porte en dépenses deux articles nouveaux répondant à une création nouvelle :
Le Collège de Jeunes filles, pour une somme
de 18.250 francs à la charge de la ville, et à
un fait nouveau : L'amortissement en dix
ans, sans intérêt du prêt de M. Pierre Destombes (190.000 francs), soit 10.000 francs
pour cette année 1906
Les augmentations sur différents articles
des dépenses, sont les suivantes :
2.710 francs (article 51) pour l'éclairage des
rues. 2.300 francs (article 82), corps des pompiers. 2.300 francs (article 112), sociétés de
secours mutuels.

2.530 francs sur l'ensemble du budget de l'instruction primaire.
3.000 francs (article 139) subvention à l'E-cole nationale des Arts industriels pour la création d'un nouveau œurs.
Les diminutions, peu nombreuses, portent notamment une somme de 20.000 francs à l'article 99, crédit des Hospices.
Par contre, le crédit affecté aux secours à domicile est augmenté de 5.000 francs.
Aux recettes, il est porté en prévision à la Condition publique 210.000 francs au lieu de 20.000 francs, soit 10.000 francs en plus (article 37).

la Condition punique is to to to the condition of the con

A l'article 63 (consommation d'eau), il est

Excédent en recettes 3.975,20

Au chapitre III, COUPEZ demande po

froid!!!

COUPEZ. — Va-t-on ouvrir un fourn au Cul-de-Four.

M. LE MAIRE. — On verra!

Mardi 2 et Mercredi 3 janvier, VENTE. RECLAME aux Galeries Lilloises : SAVONS aux amandes amères, 1 franc la bolte de 6 pains.

LE DOS TOURNE Vendredi, vers dix heures et demie du matii sendant que M. Cyrille Castelain, marchand o seurre et geufs, rue Cugnot 13, effectuait ur ivraison angle des rues Labruyère et Voltairi des voleurs se sont emparés d'un panier d'œu chargé sur sa voiture et ont pris la fuite ave

eur betin.

Poursuivis aussitôt par M. Castelain qui s'était
perçu du larcin, les malfaiteurs en ont abantonné le produit.

Ces maiandrins sonf activement recherchés par
a police du 4e arrondissement.

BUREAUX DE LA MAIRIE

A l'occasion de la nouville année, les bureaux de la mairie seront fermés les lundi ler et mardi 2 janvier prochains. Toutefois, e bureau de l'état civil sera ouvert le lundi jusqu'à mid e le mardi jusqu'à quatre beures de l'après-midi.

Dépôts de Cartes Postales Ed. & B, au Grand Bazar.

L'AMOUR DE LA FRANCE

LES POCHARDS

NOUVEAU QUARTIER DE LA CARE

L'AFFAIRE DES TITRES

VOL DE JETONS

VERS LE LAIT PUR

Théâtres, Fêtes et Concerts AU THEATRE DU FONTENOY

LA MARCHANDE DE FLEURS

LA MARCHANDE DE FLEURS
Drame en cinq actes et dix tableaux
POIL DE CAROTTE
Comédie en un acte
L'HOMME N'EST PAS PARFAIT
Vaudeville en un acte
Des fleurs seront offertes aux dames.
Prix des 'aloes : Galeries : 0,40 : Parter
1,75 : parquet 1 fr.; fauteuils : 1,50 ; loge:
506 : 2 fr.; loges de face : 2,50;
Location : 25, rue Richard-Lenoir,
92

PALAIS D'HIVER. BRASSERIE DE L'INDUSTRIE

9, rue Esquermoise, Litte
Tous les jours de 4 h. 1/2 à 7 h. 1/2 et de
8 h. 1/2 à nunuit, avec le concours de MMmes
Fernande Laurent, Louise de Parme, MM.
Momejan, Lanjal, Les Git d'Or. — Orchestre
symphonique. — Idéal Cinéma.

Cinéma gratis t. 1. Jours : Galeries Lilloises

MTAT CIVIL le ROUBAIX du 29 décembre inces. — Valentine Detrain, 128. — Suzanne Bouché, rue 7. — Emma Dewinne, rue d'3. — Simonne Vreuts, rue de Descamps, rue Voltaire, 49. —

M. Louis Bostyn, demeurant rue Bass cour Warlop, 7, a trouvé un portefeui nant des papiers au nom de M. Duvill missionnaire public.

bien, adjoint au maire.

BAILLEUL. — L'année 1905 a été désas reuse au point de vue finances. Je constate que la situation de Roubaix n'est pas et L'EXPOSITION INTERNATIONALE 18 DISCUSSION DES ARTICLES

Recettes ordinaires. Les chapitres 1 et 2 sont adoptés sans ob-

— La veuve de l'adjudant Geldhof, mort dans les circonstances malheureuses que l'on sait, reçoit à titre exceptionnel une allo-cation de 300 francs. — Un subside annuel de 100 francs est ac-cordé à M. Georges Chastelain, soldat musi-cien au ler génie, à Versailles, admis avec le numéro 1 à la classe de basson du Con-servatoire national de musique.

Par suile de circonstances particulières mais qui n'engagent en rien să respotiabilită ni cela du conferencier, le comité de la Société de Géo-graphie informe à regret ses sociétaires que le conference sur le Rhône de Genève à Lyon que devait donner dimanuhe soir 3i décembre de Paul Van Houcke, publiciste, ne pourra avoir lieu

NOUVEAU TARIF DES EAUX Par application de la delibération du Conseil numicipal du 22 décembre 1905, approuvée le 27 écembre 1905, la venie de l'eau s'effectuera d' artir du premier janvier 1906, suivant le tardi-clessous :

A. Pour les 12 premiers mètres cubes, quantité minimum formant l'évaluation de la petite consommation ménagère, par trimestre, et qui sera due toute entière, quand même elle ne serait pas consommée, 0,20 le mètre cube, soit par trimestre.

B. Pour tout ce qui sera consommé réellement au-clei de 12 mètres cubes par trimestre, te mètre de 12 mètres cubes par trimestre, te mètre. Eau de Rivière

0 12

Vente de terrains
L'administration municipale a l'honneur
de faire comatiré son intention de mettre en
adjudication publique, dans le courant de
junvier 1906, quelques-unes des parcelles de
terrain du nouveau quartier de la Gare, si
des offres acceptables lui sont faites.
Les amateurs sont en conséquence invités
à adresser leurs offres avant le 6 janvier
prochain, à l'Hôtel de Ville, à M. Salemprien adjoint au maire. on.
Les industriels qui étaient alimentés en cou
e rivière et qu'on a obligés à y substituer l'eau
e rivière et qu'on à obligés à y substituer l'eau
de partier à revenir à l'eau de

THEATRE MUNICIPAL de TOURCOINO

CIVIL

LE CONCOURS INTERNATIONAL'

SOCIETE DE GEOGRAPHIE

de cette date. Cette conférence a du être reportée au diman-che 14 janvier 1906.

Eau Potable

De 0 à 40 mètres cubes par trimestre, vec minimum de 12 mètres cubes par tripostre, le mètre cube.
De 40 à 100 mètres cubes par trimestre, vec par le cube.

témoins entendus ont confirmé ces rensei

M. Coupilland, juge d'instruction, vient de lan cer un mandat d'arêt contre les nommés Josep D., et Eugène D.L., qui se sont rutroduits jeudi vers cinq beures, dans le domicille de Mine Mari Jeanssens cabaretiere ° Cioux rue de la Maquel lerie. 3, et ont enlevé 130 jetons de pain de le Société coopérative oes Bentreurs.

THEATRE MUNICIPAL de TOURCOINC.

Dimanche prochain, GULLETTE DE NARDONNE, opéreite en 3 acles, musique d'Andran, Les
principaux rôles seront tenus par M. Castrix (eprincipaux rôles seront tenus par M. Castrix (ecomie Roger, Mme Edeliny (Gillette, M. Ledos
(Dilvier), M. G. Roche (Grilfardin), Mme Castrix
(Rosita), M. Flavien (eroi Faren), M. G. Roche (Grilfardin), Mme Castrix
(Rosita), M. Flavien (eroi Faren), M. G. Roche (Grilfardin), Mme Castrix
(Bosta), M. Flavien (eroi Faren), M. G. Roche (Grilfardin), Mme Castrix
(Bosta), M. Flavien (eport principal), M. G. Roche

On commencera par PIERROT PUNI, opéramusique de Ciental.

Bureaux à 2 h. 1/2, rideau à 3 heures,
L. Holling, M. Flavien, G. Roche

L. Holling, M. G. Roche

Drix des places : Fauleulis, 3 fr.; parquet, 2fr.; galeries, 1 fr.

DTAT

e Amiral-Courbet, 79.